



## Tarification 2021

### Écocentres des Bergeronnes et de Portneuf-sur-Mer

**Citoyens-résidents de la MRC La Haute-Côte-Nord et Essipit (avec preuve de résidence) :**

- Sans frais jusqu'à 5 visites ou 10 m<sup>3</sup>;
- Les mètres cubes supplémentaires seront facturés : 15 \$/m<sup>3</sup>.

**Industries, commerces et institutions (ICI) :**

Type de matières	Entreprises, commerces et municipalités (ICI) <u>ayant</u> une adresse dans la MRC	Entreprises, commerces et municipalités (ICI) <u>sans</u> adresse dans la MRC
Matériaux divers non triés et les plastiques (excluant le bardeau, le fer et le béton)	180 \$/T.M.	220 \$/T.M.
Bardeaux d'asphalte	120 \$/T.M.	150 \$/T.M.
Bois classe 1 (naturel et non aggloméré)	40 \$/T.M.	50 \$/T.M.
Bois classe 2 (vernis, peint, teint, aggloméré, etc.)	120 \$/T.M.	150 \$/T.M.
Métaux	10 \$/T.M.	12,50 \$/T.M.
Résidus verts	20 \$/T.M.	25 \$/T.M.
Agrégats sans armature (béton, asphalte, briques, etc.)	75 \$/T.M.	100 \$/T.M.
Pneus	0 \$/T.M.	0 \$/T.M.
Pneus surdimensionnés	75 \$/T.M.	75 \$/T.M.
Matières recyclables triées et sans contaminant	0 \$/T.M.	0 \$/T.M.
Résidus provenant d'excavation	Refusé	Refusé

2021-04-20